
● ● ● coaching d'équipe (ICF) à distance : procédure d'inscription et conditions générales ●

Prise de rendez vous

Vous contactez effe par mail (info@effe.ch) ou par téléphone (032 622 66 02) et nous vous mettons en contact avec l'accompagnat.rice.eur afin de définir d'entente avec vous la date du premier entretien.

Premier entretien

Un premier entretien par skype vise à clarifier votre demande, décider et contractualiser l'accompagnement.

Si vous vous engagez, vous signez un contrat d'accompagnement à l'issue de ce premier entretien. Ce contrat implique le versement d'un acompte de CH 350.-

Si vous renoncez à l'accompagnement suite à ce premier entretien, celui-ci sera payant, à hauteur de 100.- l'heure. L'accompagnateur définit une planification des entretiens en accord avec l'équipe.

paiement

Vous versez l'acompte de CH 350.- suite au premier entretien. Le reste est dû à la fin de l'accompagnement en fonction du décompte des heures accompagnées.

abandon

Si vous décidez d'interrompre le processus, aucun frais ne vous sera demandé en dehors du temps d'accompagnement effectif.